

confirmer un usage d'une si grande antiquité?

Mais, SIRE, pourquoi se plaindre de la singularité de notre habit? Il est, dit-on, avili aux yeux du Public. Ne pourroit-on pas, sous le même prétexte, demander à déposer toutes les livrées du Christianisme, puisqu'il est avili aux yeux d'un certain Public Anti Chrétien? Ce n'est pas, au reste, notre habit qui est avili; c'est celui qui le porte qui s'est rendu lui même méprisable par le violement de ses regles & l'oubli de ses devoirs. Il cherche, dans ses vaines excuses, à faire retomber sur son habit le mépris que ses irrégularités ont justement attiré sur sa personne. Il se plaint de cet habit, parce qu'il réclame contre ses infirmités journalieres, parce qu'il le retient toujours trop, parce qu'il est un obstacle au penchant qui l'entraîne dans le monde.

En effet, cet habit est un frein qui arrête celui qui ne demanderoit qu'à se produire; & c'est sans doute une des vûes que nos Peres ont eûes dans le choix qu'ils en ont fait. Obligés, par nos engagements, de fuir le commerce du monde, consacrés par état à la retraite, il falloit que tout servît & concourût à nous y maintenir ou à nous y rappeler, si nous étions tentés de nous en éloigner. Qu'un Religieux se renferme, comme il doit, dans la solitude de son Cloître; qu'il soit fidèle à tous ses engagements, & tout en lui, jusqu'à son habit, sera respecté du Public. L'expérience du passé en est pour nous le plus sûr garant.

Que Vôtre Majesté, SIRE, juge à présent si ces Religieux sont bien fondés à se plaindre de la forme de leur habit & à en solliciter le changement.

Ils ne le sont pas mieux, lorsqu'en demandant une nourriture commune ils requièrent l'abolissement de l'abstinence pour introduire, parmi nous, l'usage des viandes. Telle est leur intention; ils ne la dissimulent pas. Mais aussi ils ne pouvoient faire un plus grand outrage à cette Regle dont ils avoient la sagesse & la discrétion. Que prescrit-elle sur l'article à ceux qui l'ont embrassée? L'abstinence des viandes dans les termes les plus formels. Toujours sage, toujours modérée, elle en permet l'usage aux Infirmes: mais elle l'interdit expressément à ceux qui sont en santé. *Qu'on accorde, dit-elle, l'u-*

*sage*